

DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE
CANTON DE SIGOULES
COMMUNE DE MONESTIER

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du lundi 04 mai 2015 à 20 h 00

Présent(e)s : ALEXANDER Elizabeth, BROUILLEAUD Marie-Agnès, DESREUMAUX Christian, WAUQUIER Anne, SAUVAGE Claude, MORAND Philippe, CHUPI N Virginie, DOUGHTY Richard

Absents excusés : PEDRENO Armelle (procuration à Anne WAUQUIER), VERGNOL Patrick (procuration à CHUPI N Virginie), BOURGADE Nicolas

Secrétaire de séance : WAUQUIER Anne

ORDRE DU JOUR ;

- Travaux salle de sports
- Demande d'accès sur maison en vente
- Divers ne donnant pas lieu à délibération

Travaux salle de sports

Le marquage au sol doit être refait pour se mettre en conformité avec les exigences de la Fédération Française de Basketball.

L'option réfection complète du sol est votée à : Pour 7 ; Contre :1 ; Abstention : 2.

Devis :

- ❖ Lagarde & Laronze - revêtement Sportingsols : 50.000 € HT (revêtement multi-usages / garantie 10 ans)
- ❖ ST GROUPE - Agence Périgord : 40.000 € HT (revêtement multi-usages / garantie 10 ans si et seulement si isolation préalable de la salle)
- ❖ Technisol : 53.200 € HT (usage grand public déconseillé)

A voir : négociation prix, engagement écrit sol multi-activités, engagement écrit garantie sans conditions (type isolation), marquage additionnel activité tennis.
Les dossiers de subvention sont à finaliser.

Demande d'accès sur maison en vente

Réf délibération : 2015/18 actes 3-2

La maison sous l'église, dans le virage, va probablement être vendue, avec sortie directe sur la route.

Les éventuels acheteurs souhaitent l'extinction de la servitude de la maison communale (accès au puits d'une largeur de 1,5m).

Vote :

Pour à l'unanimité

Les acheteurs souhaitent également savoir s'ils peuvent acheter une parcelle de terrain de 3m de large sur une partie de la longueur de leur futur terrain, à déterminer, leur permettant de sortir en voiture côté école. Tous les frais associés à cette vente seraient à leur charge.

Le conseil municipal se déclare prêt à étudier cette possibilité, tenant compte des évolutions possibles du POS via le PLU à venir.

Divers ne donnant pas lieu à délibération

Titre exécutoire reçu pour Madame Chouris (transports scolaires) : la délibération est valable à partir du 11 mars 2015, sans effet rétroactif

Référant commission urbanisme : nomination de Philippe MORAND

Séance levée à 22 :00

BROUILLEAUD Marie-Agnès	DOUGHTY Richard	ALEXANDER Elizabeth	BOURGADE Nicolas	CHUPIN Virginie	DESREUMAUX Christian
MORAND Philippe	PEDRENO Armelle	SAUVAGE Claude	VERGNOL Patrick	WAUQUIER Anne	